

Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds



Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds

Madame, Monsieur,

L'ANPES regroupe les parents d'enfants sourds (article 3 des statuts) :

- Qui ont pour leur enfant un projet de vie construit sur la prise en compte de son identité sourde.
- Qui reconnaissent l'existence d'une communauté et d'une culture sourdes et qui veulent que leur enfant puisse y accéder.
- Qui reconnaissent que la langue des signes est la langue des sourds et que l'enfant doit pouvoir se l'approprier pleinement dès son plus jeune âge.
- Qui veulent que leur enfant devienne bilingue (langue des signes / langue française) pour être un citoyen ayant toute sa place dans la société.

L'ANPES a pour buts (article 2 des statuts):

- La recherche et la promotion des modes d'épanouissement des enfants sourds dans tous les domaines : sociaux, culturels et éducatifs.
- L'information du public sur la surdité : implications, enjeux, ouvertures.
- L'information et la formation des partenaires institutionnels.
- L'accès pour les enfants sourds a tous les niveaux d'enseignements, de loisirs et de culture et l'implication des professionnels sourds dans ces domaines.
- L'information, l'aide et le soutien aux familles, le développement des liens de solidarité, et la défense des intérêts matériels et moraux des familles.
- La présence de la langue des signes dans tous les domaines scolaires et extra-scolaires.
- Le développement des échanges entre parents sourds et parents entendants.

Soutenez l'association et faites la connaître autour de vous : http://www.anpes.org

L'ANPES peut recevoir des adhésions d'associations, des adhésions individuelles et des dons. (voir les documents ci-joints).

Les coupons d'adhésions et les dons doivent être accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de l'ANPES et adressé à :

Lise MARTIN trésorière de l'ANPES 20 rue Baltet Petit 10350 VILLELOUP



Raison du don:

Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds

BULLETIN D'ADHESION ASSOCIATIVE 2015

Cotisation annuelle de 5 € par famille adhérente					
Nom de l'association :					
Adresse postale :					
Numéro de téléphone / sms :					
Numéro de fax :					
Adresse mail :					
Nom du Président de l'association :					
Nombre de familles adhérentes :					
Total:	€				
ANPES, Chez Vella Catherine, 56, Rue de la fédération 93100 Montreuil Tél : 06 63 85 85 06 e-mail: anpes@free.fr					
Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds					
BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUELLE 2015					
Cotisation	annuelle de 10 € par personne				
Nom:					
Prénom:					
Adresse postale :					
Numéro de téléphone / sms :					
Numéro de fax :					
Adresse mail :					
ANPES, Chez Vella Catherine, 56, Rue de la fédération 93100 Montreuil Tél : 06 63 85 85 06 e-mail: anpes@free.fr					
Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds					
DON 2015					
Nom:					
Prénom:					
Adresse postale :					
Numéro de téléphone/sms :					
Numéro de fax :					
Adresse mail :					
Valeur du don :					

ANPES, Chez Vella Catherine, 56, Rue de la fédération 93100 Montreuil Tél: 06 63 85 85 06 e-mail: anpes@free.fr